

viaires. Et cette somme augmente rapidement car le tarif passager en argent des adultes au Canada varie aujourd'hui de 80 cents à 1,15 \$. D'après un sondage effectué en février 1985 auprès de 10 grands réseaux de transport en commun, 80 personnes étaient affectées au traitement manuel des billets d'un dollar, ce qui représente des salaires annuels de 1,8 million de dollars. L'Association a fait remarquer que ce débours constitue une perte nette pour les usagers puisque cet argent pourrait être affecté de façon plus judicieuse à l'amélioration d'un service qu'utilisent plus de 1,5 milliard de passagers par année. En outre, il s'agit d'une perte nette pour tous les contribuables canadiens qui assument directement une part du financement du transport en commun par le biais des subventions accordées par le gouvernement. Malgré des progrès remarquables réalisés dans les méthodes de perception des tarifs, il ne semble exister aucune autre solution de rechange viable à la mise en circulation d'une pièce d'un dollar. À Calgary, par exemple, il en coûterait 250 000 dollars pour installer des distributeurs de monnaie dans les grands points de correspondance des transports en commun, sans pour autant qu'il en découle des avantages concrets, en ce qui a trait à la fois au côté pratique pour les usagers (dont environ 50 % paient comptant) et aux économies au chapitre des frais d'exploitation que pourraient réaliser les commissions de transport.

Les exploitants de distributeurs automatiques sont eux aussi très favorables à la mise en circulation de la pièce d'un dollar. Les représentants de l'Association canadienne de distribution automatique qui ont comparu devant le Comité ont tenté de montrer comment cette nouvelle pièce aiderait ses membres à assurer un service important et parfois essentiel à de nombreux Canadiens. Il existe au Canada 122 000 distributeurs automatiques dans lesquels se font en une journée plus de 16 millions de transactions à l'aide de pièces de monnaie. En 1984, ces transactions ont totalisé 341 millions de dollars. Une vaste gamme de produits sont en vente dans les usines, les hôpitaux, les universités, les écoles, les hôtels et les centres de loisirs. La mise en circulation d'une pièce d'un dollar permettrait d'accroître la gamme des produits offerts ce qui, en retour, assurerait un meilleur service, particulièrement pour les travailleurs de nuit ou pour ceux qui sont loin d'un magasin ou d'un restaurant. De plus, la nouvelle pièce d'un dollar permettrait d'accélérer les transactions, éviterait d'avoir sur soi de grandes quantités de pièces de monnaie et améliorerait la productivité globale de l'industrie, condition essentielle pour que celle-ci demeure compétitive.

Le Conseil canadien des aveugles et l'Institut national pour les aveugles sont tous deux en faveur de la mise en circulation de la pièce d'un dollar. Comme le faisait éloquemment remarquer l'un de leurs représentants, l'utilisation d'une pièce d'un dollar facilement distinguable des autres pièces permettrait à une personne aveugle d'être sûre de la monnaie qu'on lui rend pour toutes les transactions de moins de 5 dollars. Une pièce d'un dollar serait donc très avantageuse pour les handicapés visuels.

La Société canadienne des postes et la société Bell Canada sont deux autres organismes qui se sont dits intéressés par la mise en circulation d'une nouvelle pièce d'un dollar, bien que ni l'une ni l'autre n'aient comparu devant le Comité. La Société canadienne des postes exploite plus de 5 000 distributeurs automatiques de timbres dans tout le pays, dont les ventes totales s'élèvent à environ 5 millions de dollars. Bien que ces ventes soient minimes comparativement au chiffre d'affaires total de la Société, la plupart des distributeurs sont situés dans des endroits stratégiques (aéroports, gares ferroviaires, foyers pour personnes âgées) où ils offrent un service pratique et utile.

L'intérêt que manifeste la société Bell Canada pour la nouvelle pièce d'un dollar vient du fait qu'elle possède 85 000 des 100 000 taxiphones au Canada. Grâce à la nouvelle pièce